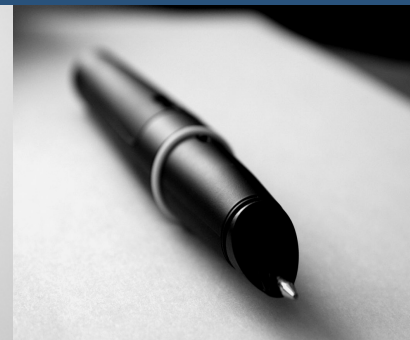


{ Catalogue de nos formations }

« Nous vous aidons à actualiser vos compétences et à prévenir les litiges... »



Nos Formules

Dans le cadre de ses formations, ALVEA Formation vous propose différentes options afin de mieux répondre à vos besoins :

- Des « FORMATION INTER » (générique) :

Cette option permet à un ou plusieurs salariés de diverses entreprises, de participer à une même formation dans nos locaux.

- Des « FORMATION INTRA » (personnalisée) :

Nous nous engageons à assurer une formation à votre personnel uniquement, dans vos locaux et selon vos modalités.

- Un « SUIVI PERSONNALISÉ » (optionnel) :

Nous vous accompagnons dans vos activités à l'occasion de 5 rdv annuels, au cours desquels nous vous conseillons dans la mise en oeuvre des principes acquis au cours de la formation suivie.

- Prix : sur demande

Droit administratif

- 1 Procédure administrative contentieuse
- 2 Procédure des marchés public
- 3 Fonctionnaire, droits et obligations
- 4 Élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme)
- 5 Droit des collectivités territoriales
- 6 Prépa concours administratifs

Droit des entreprises / des affaires

- 7 Choisir le statut de son entreprise
- 8 L'auto-entrepreneur
- 9 Les aides à la création d'entreprise
- 10 Création d'une entreprise
- 11 Fiscalité de l'entreprise
- 12 Négociation contractuelle
- 13 Les baux commerciaux
- 14 Le fond de commerce
- 15 Gérant et responsabilité

Droit du travail/social

- 16 Le contrat de travail
- 17 La rupture du contrat de travail
- 18 Votre convention Collective
- 19 Syndicat et Droit
- 20 Procédure prud'homale

Droit immobilier

- 21 Constituer une SCI
- 22 Syndic de copropriété
- 23 L'agent immobilier (droits et obligations)
- 24 Expulsion du locataire
- 25 Le bail d'habitation
- 26 Défiscalisation immobilière

Droit santé/médical

- 27 Responsabilités et personnel médical
- 28 Responsabilités et personnel paramédical
- 29 Responsabilité disciplinaire
- 30 Assurance et activités de santé
- 31 Statut des établissements de santé privés
- 32 La fonction publique hospitalière
- 33 Information du patient / Secret médical
- 34 L'obligations de soins
- 35 Accompagnement vers la fin de vie (euthanasie)
- 36 Prélèvement d'organes

Droit de la presse/Médias

- 37 Responsabilités et presse
- 38 La couverture médiatique du procès
- 39 Statut de l'entreprise de presse
- 40 Statut professionnel du journaliste
- 41 Collecte et accès à l'information
- 42 Publicité et presse

Droit du sport

- 43 Responsabilités et sport
- 44 L'association sportive (Loi 1901)
- 45 La Convention Collective Nationale du Sport
- 46 Droit à l'image du sportif
- 47 Prépa examen agent sportif

48 Formations sur mesure

Pôle prépa Universitaire (IFAC Droit)

- 49 Prépa au concours administratifs
- 50 Soutien universitaire
- 51 Prépa CRFPA (avocat)

Procédure administrative contentieuse

Domaine :

⇒ Droit administratif.

Public concerné :

- ⇒ Fonctionnaires (titulaires ou contractuels en charge des affaires juridiques)
- ⇒ Fonctionnaires de collectivités territoriales / Élus locaux.
- ⇒ Collectivités territoriales

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la procédure administrative contentieuse.
- ⇒ Identifier les étapes du contentieux administratif.
- ⇒ Sécuriser le traitement contentieux des conflits avec les administrés.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les sources de la réglementation en vigueur ?
Code de Justice administrative – Droit constitutionnel
- ⇒ Quelles sont les étapes de la phase pré-contentieuse ?
Recours hiérarchique – Recours gracieux
- ⇒ Quels sont les différents types de contentieux administratifs ?
Recours de plein contentieux – Recours pour excès de pouvoir
- ⇒ Quelles sont les conditions des procédures d'urgence ?
Référé-liberté – Référé-suspension
- ⇒ Quels sont les effets des décisions de justice ?
Exécution – Astreinte – Pouvoir d'injonction du juge

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Procédure des marchés publics

Domaine :

⇒ Droit administratif.

Public concerné :

- ⇒ Fonctionnaires (rédacteurs des marchés, responsable des marchés publics)
- ⇒ Administrations centrales et déconcentrées, Collectivités territoriales
- ⇒ Établissements publics

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les procédures de passation des marchés publics.
- ⇒ Sécuriser la commande publique.
- ⇒ Prévenir les contentieux.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les sources du droit des marchés publics ?
Code des Marchés Publics – Réglementation européennes – Réforme 2008.
- ⇒ Quelles sont les procédures de passation des marchés publics ?
Appels d'offres – Marchés négociés – Procédures spécifiques ou adaptées
- ⇒ Quelles sont les modalités de passation d'un marché public ?
Publicité – Mise en concurrence – Seuils
- ⇒ Quelles sont les droits et obligations des parties ?
Pouvoirs de contrôle et de sanction – Obligation d'exécution (délais)
- ⇒ Quelles sont les règles de publicité ?
Travaux, services ou fournitures
- ⇒ Quelles sont les obligations d'information des candidats ?
Attribution – classement sans suite – infructuosité.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 2 journées minimum [14 heures].

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Fonctionnaire, droits et obligations

Domaine :

⇒ Droit administratif.

Public concerné :

- ⇒ Fonctionnaires / Élus locaux
- ⇒ Administrations centrales, déconcentrées et Collectivités territoriales
- ⇒ Établissements publics

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les rapports hiérarchiques dans la fonction publique.
- ⇒ Sécuriser l'exécution d'une mission de service public.
- ⇒ Prévenir les contentieux.

Contenu :

- ⇒ **Quel est le statut du fonctionnaire ?**
Agents titulaires, stagiaires et contractuels.
- ⇒ **Comment se déroulent le recrutement et la carrière dans la fonction publique ?**
Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière
- ⇒ **Quelles sont les fautes du fonctionnaire ?**
Faute déontologique – Faute disciplinaire
- ⇒ **Quelles sont les droits du fonctionnaires ?**
Droits professionnels – Libertés fondamentales
- ⇒ **Quelles sont les obligations du fonctionnaire ?**
Obligations morales – Obligation générale de service
- ⇒ **Quelles sont les responsabilités au sein de la fonction publique ?**
Responsabilités du fonctionnaire – Responsabilités de l'administration

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Elaboration d'un PLU

(Plan Local d'Urbanisme)

Domaine :

⇒ Droit administratif

Public concerné :

⇒ Élus locaux / Fonctionnaires

⇒ Collectivités locales

Objectifs :

⇒ Maîtriser les règles de l'urbanisme local.

⇒ Sécuriser les procédures d'adoption ou de modification d'un PLU

⇒ Prévenir les contentieux.

Contenu :

⇒ Comment préparer l'élaboration d'un PLU ?

Concertation – Consultation – Débat en Conseil municipal - Approbation

⇒ Quelles sont les règles légales à respecter ?

Code de l'Urbanisme – Bilan triennal

⇒ Quel est le contenu du PLU ?

Rapport de présentation – PADD – Notification du dossier

Règlement du PLU – Documents graphiques.

⇒ Comment modifier un PLU ou un POS ?

Interdictions – Risques de nuisances

⇒ Quels types de contentieux en matière de contestation d'un PLU ?

Recours pour excès de pouvoir – Référé suspension – Effet de l'annulation

⇒ Quelles sont les alternatives au PLU ?

Carte communale (élaboration – contenu)

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Droit des Collectivités Territoriales

Domaine :

⇒ Droit administratif.

Public concerné :

⇒ Élus locaux / Fonctionnaires
⇒ Administrés

Objectifs :

⇒ Maîtriser l'organisation administrative décentralisée.
⇒ Situer les compétences des administrations décentralisées.
⇒ Identifier les moyens des Collectivités territoriales.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les différentes collectivités territoriales ?
Communes – Départements – Région.
- ⇒ Comment s'organise une collectivité territoriale ?
Assemblée délibérante – Exécutif local – Organes consultatifs
(missions et pouvoirs)
- ⇒ Quels sont les moyens des collectivités territoriales ?
 - Moyens financiers (ressources et dépenses)
 - Moyens matériels (biens domaniaux)
 - Moyens juridiques (actes unilatéraux – contrats administratifs)
- ⇒ Quelles sont les compétences des collectivités territoriales ?
Clause générale des compétences – Compétences particulières
- ⇒ Quelles responsabilités pèsent sur les collectivités territoriales ?
Responsabilité civile – Responsabilité pénale – Contrôle du juge administratif.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;
⇒ Mise en situation ;
⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Prépa concours administratifs

Domaine :

⇒ Prépa concours administratif (interne / externe).

Public concerné :

⇒ Agents de la fonction publique.
⇒ Tout public

Objectifs :

⇒ Réussir son concours.
⇒ Acquérir les connaissances du programme d'examen.
⇒ Mise en situation d'examen.

Contenu :

⇒ Note de synthèse

- Méthodologie
- Exercices

⇒ **Matières juridiques:**

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit pénal / Procédure pénale
- Procédure administrative
- Droit budgétaire (Finances publiques)
- Droit fonction publique
- Droit communautaire...

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;
⇒ Mise en situation ;
⇒ Supports pédagogiques..

Choisir le statut de son entreprise

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés/ Professionnels libéraux.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Rationaliser le choix de la structure juridique de son entreprise
- ⇒ Maîtriser l'environnement réglementaire de l'entrepreneur.
- ⇒ Adapter le statut de l'entreprise avec l'activité d'entrepreneur.

Contenu :

- ⇒ Quels sont les statuts juridiques de l'entreprise ?
Activités libérales (EURL-SEL- EI...) – Sociétés (SARL-SA-SNC...)
- ⇒ Comment choisir la structure juridique ?
 - Critères objectifs (capital, responsabilités...)
 - critères subjectifs (crédibilité, image, développement à moyen terme...)
- ⇒ Quel est le statut social du dirigeant ?
Régime salarié ou non salarié – Couverture sociale – Rémunération
- ⇒ Quel est le statut fiscal du dirigeant ?
Déclaration revenus – Régime frais professionnels – Dividendes...
- ⇒ Existement-ils des alternatives aux structures classiques ?
Coopératives d'activité – Sociétés de portage – Location gérance

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

L'Auto-entrepreneur

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés/ Professionnels libéraux.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Respecter les modalités de constitution de l'auto-entreprise.
- ⇒ Maîtriser l'environnement réglementaire de l'auto-entrepreneur.
- ⇒ Sécuriser l'activité de l'auto-entrepreneur.

Contenu :

- ⇒ Quel est l'environnement réglementaire de l'auto-entrepreneur?
La loi de Modernisation de l'Économie
- ⇒ Quels sont les activités concernées?
Vente de marchandise – Prestation de services
- ⇒ Quels sont les seuils de l'activité à ne pas dépasser ?
80 300 €ht (marchandises) – 32 100 ht (services) – Dépassement
- ⇒ Quels sont les formalités de constitution ?
Simple déclaration d'activité – Demande d'ACRE
- ⇒ Quelle fiscalité pour l'auto-entrepreneur ?
Cotisations sociales – Franchise de TVA – Impôt sur le revenu et bénéfices

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Les aides à la création d'entreprise

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Faciliter la constitution d'une entreprise.
- ⇒ Trouver un financement.
- ⇒ Sécuriser l'activité d'entrepreneur.

Contenu :

⇒ Quelles sont les aides financières ?

- Prêts bancaires à l'entreprise et/ou personnels
- Prêt d'honneur / Prêt taux 0%
- Prime et Subventions publiques à l'entreprise et/ ou à la personne
- Participations dans le capital (CIGALES, Asso Love Money, Leveurs de fonds..)
- Crédits-bails
- Cautionnement

⇒ Quelles sont les aides sociales et fiscales ?

- Aides sociales: *ACRE – Exonération ou plafonnement des cotisations sociales*
- Aides fiscales: *Exonérations d'impôts – Allègements fiscaux – Crédits d'impôts NACRE – Concours et fondations – Quartiers sensibles*

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Création d'une Société

(Civile ou Commerciale)

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Respecter les modalités de constitution d'une entreprise.
- ⇒ Maîtriser l'environnement réglementaire de l'entrepreneur.
- ⇒ Sécuriser l'activité d'entrepreneur.

Contenu :

- ⇒ Quels sont les éléments essentiels des statuts d'une Société ?
Dénomination – Siège social – Durée – Objet – Capital social
- ⇒ Quelles sont les formalités de constitution ?
Enregistrement – Immatriculation – Publicité – Sanctions
- ⇒ Quels sont les droits et obligations des associés ?
Capacité – Vote – Participation – Cession de parts
- ⇒ Quel est le statut du gérant ou du dirigeant ?
Statut social – Statut fiscal – Gérant de fait
- ⇒ Quelles sont les obligations pesant sur les sociétés ?
Obligations sociales – Obligations comptables – Obligations fiscales
- ⇒ Comment modifier les statuts ?
Transformation – Fusion- Dissolution - Liquidation

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Fiscalité de l'entreprise

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés/ Professionnels libéraux.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs : .

- ⇒ Maîtriser la fiscalité de l'entreprise
- ⇒ Bénéficier d'exonérations fiscales .
- ⇒ Sécuriser l'activité d'entrepreneur.

Contenu : .

- ⇒ **Quels sont les différents types d'impôts ?**
Impôt sur les revenus – Impôt sur les sociétés – Exonérations fiscales
- ⇒ **Quels sont les taux d'imposition?**
Assiette - Taux d'imposition – Imposition forfaitaire – Exonérations fiscales
- ⇒ **Quel est le régime des bénéfices imposables?**
BIC – BNC – Régime de la déclaration (simplifié, réel ou contrôlé)
- ⇒ **Quelles sont les taxes redevables ?**
TVA – Taxe professionnelle – Taxes diverses (apprentissage, véhicules...)
- ⇒ **Quel est le régime des frais de véhicule ?**
Achat – Location – Barème utilisation véhicule personnel

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Négociation contractuelle

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les règles de la négociation commerciale..
- ⇒ Sécuriser l'activité commerciale de l'entrepreneur.
- ⇒ Prévenir les risques

Contenu :

- ⇒ Quels sont les principes directeurs du droit des contrats ?
Liberté contractuelle – Limites – Droit et contrat
- ⇒ Comment préparer un contrat de vente ?
Rédaction des Conditions générales de vente – Conditions générales d'achat
- ⇒ Comment rédiger un cahier des charges ?
Contenu – Valeur juridique
- ⇒ Comment démarrer la négociation ?
- Offre générale de vente – Appel d'offre – Bon de commande – Devis - Prix
- Avant-contrats (Pourparlers – Pactes de préférence – Promesses de vente
- ⇒ Comment gérer la négociation (quelles obligations pour le vendeur) ?
Obligation d'information – devoir de loyauté – Ventes viciées – Vente lésée

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les réglementations relatives au baux commerciaux.
- ⇒ Sécuriser l'activité commerciale de l'entrepreneur.
- ⇒ Prévenir les litiges avec l'occupant.

Contenu :

- ⇒ Comment conclure un bail commercial ?
Contrat de bail – Renouvellement - Exceptions
- ⇒ Quelles sont les règles inhérente au loyer ?
Procédure de fixation – Révision
- ⇒ Comment se déroule le bail ?
Révision (triennale ou conventionnelle) – Sous-location – Vente de l'immeuble
- ⇒ Quelles sont les droits et obligations qui découlent du bail ?
Bailleur – Preneur – Responsabilités
- ⇒ Comment mettre fin le bail ?
Résiliation anticipée – Terme du bail – Restitutions - Indemnités

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Le fond de commerce

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/ des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la réglementation relatives au fond de commerce.
- ⇒ Sécuriser les relations bailleur/ locataire-gérant.
- ⇒ Prévenir les litiges.

Contenu :

- ⇒ Quels sont les éléments du fond de commerce ?
Clientèle – Droits intellectuels – Matériels, marchandises - Exclusions
- ⇒ Quel est le régime du bail commercial attaché au fond de commerce ?
Qualification – Modifications – Cession – Renouvellement – Obligations
- ⇒ Comment s'organise la location-gérance ?
Conditions du contrat – Obligations du propriétaire et du locataire
- ⇒ Comment s'organise le crédit-bail ?
Conditions du contrat – Obligations du propriétaire et du locataire
- ⇒ Comment céder le fond de commerce ?
Formalisme – Conditions – Effets
- ⇒ Quelles sont les garanties portant sur le fond de commerce ?
Privilèges - Nantissement

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Gérant et responsabilités

Domaine :

⇒ Droit de l'entreprise/droit des affaires.

Public concerné :

- ⇒ Créateurs d'entreprise
- ⇒ Dirigeants / Gérants / Associés.
- ⇒ Établissements d'aide à la création d'entreprise

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser l'environnement réglementaire du gérant.
- ⇒ Sécuriser l'activité du gérant.
- ⇒ Prévenir les litiges.

Contenu :

- ⇒ Comment s'organise la nomination du gérant ?
Unicité ou pluralité de gérants – Désignation – Gérant de fait
- ⇒ Quels sont les pouvoirs du gérant ?
Rapports avec les tiers – Rapports avec les associés - Délégation
- ⇒ Comment s'organise la rémunération du gérant ?
Conditions du contrat – Obligations du propriétaire et du locataire
- ⇒ Comment s'organise le crédit-bail ?
Rémunération fixe – Régime Fiscal
- ⇒ Quelles sont les responsabilités pesant sur le gérant ?
Responsabilité civile – Pénale – Fiscale
- ⇒ Comment le gérant cesse ses fonctions ?
Terme – Démission - Révocation

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise

⇒ Salariés

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.

⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.

⇒ Sécuriser les contrats de travail.

Contenu :

⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?

Réglementation – Principes directeurs

⇒ Quels sont les types de contrats de travail ?

CDI – CDD – Contrats aidés – Contrat d'intérim

⇒ Quelles sont les règles et formalités de l'embauche ?

Appel d'offre – Entretien – Fiche de poste

⇒ Comment conclure un contrat de travail ?

Rédaction- contenu (clauses usuelles)

⇒ Comment modifier un contrat de travail ?

Avenant – Formalisme – A acceptation ou refus du salarié

⇒ Quels sont les risques liés à l'exécution du contrat de travail ?

Requalification – Sanctions du non respect de la réglementation (sécurité...)

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Rupture du contrat de travail

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise
- ⇒ Salariés
- ⇒ DRH

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.
- ⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.
- ⇒ Sécuriser la gestion salariale de l'entreprise.
- ⇒ Prévenir les litiges employeurs/salariés

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?
Réglementation – Principes directeurs
- ⇒ Quels sont les types de rupture du contrat de travail ?
Démission – Licenciement – Retraite – Cessation d'activité
- ⇒ Quelles sont les règles légales des licenciements ?
Licenciement pour faute – Économique – Conventionnel
- ⇒ Comment rédiger une transaction conventionnelle de départ volontaire ?
Contenu – Montant des indemnités
- ⇒ Quelles sont les sanctions liées au non respect des règles de licenciement ?
Requalification – Responsabilités - Indemnités

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Votre Convention Collective

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise
- ⇒ Salariés
- ⇒ DRH

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser le contenu de votre Convention collective.
- ⇒ Situer les apports de votre Convention collective (droits et obligations nouveaux).
- ⇒ Professionnaliser votre activité.

Contenu :

- ⇒ Notions de bases en droit du travail.
- ⇒ Le contexte relatif à l'adoption de votre Convention Collective (historique, partenaires)
- ⇒ Les droits et obligation de l'employeur et du salarié.
- ⇒ Les apports de votre Convention Collective.
- ⇒ Comparatif Code du travail / Convention Collective.
- ⇒ Le contrat travail (conclusion, suspension et rupture).
- ⇒ La classification du salarié / le salaire / la prévoyance.
- ⇒ Le temps de travail / les congés.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation syndicale.

⇒ Identifier les droits et obligations de l'employeur et du syndiqué.

⇒ Prévenir les risques de conflits.

Contenu :

⇒ Quelles sont les notions de bases du droit du syndical ?

Liberté syndicale – Liberté d'adhésion – Liberté de constitution

⇒ Comment distinguer les organes du syndicat dans l'entreprise ?

La section syndicale – Le délégué syndical – Le représentant syndical

⇒ Quels sont les modes de désignations au sein des syndicats ?

Élections – Désignations - Nominations

⇒ Quels sont les droits et obligation de l'employeur et du syndiqué ?

Moyens matériels – Crédit d'heures – Protection contre le licenciement

⇒ Quelles sont les modalités d'exercice du droit de grève ?

Préavis – Responsabilités encourues – Effet sur le contrat de travail.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Procédure prud'homale

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser les règles du procès prud'homal.

⇒ Identifier l'organisation des juridictions prud'homales.

⇒ Gérer les conflits au sein de l'entreprise..

Contenu :

⇒ Quels sont les principes généraux de la procédure prud'homale ?

Débats contradictoires – Saisine – Procédure orale – Comparution

⇒ Comment s'organisent les compétences du Conseil des Prud'hommes ?

Compétences territoriales – Compétence matérielles – Prescription

⇒ Quelles sont les différentes étapes de la procédure ?

La conciliation – Le jugement (auditions, délibéré...)

⇒ Quels sont les voies de recours ?

Contredit – Appel – Cassation

⇒ Comment s'organise la procédure d'urgence ?

Principe du référé – Pouvoirs du juge des référés

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Constituer une SCI

(Société civile immobilière)

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

- ⇒ Agents immobiliers / Promoteurs immobiliers.
- ⇒ Administrateurs de biens.
- ⇒ Particuliers / Investisseurs.

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les règles de constitution d'une SCI.
- ⇒ Optimiser l'investissement immobilier.
- ⇒ Sécuriser le patrimoine immobilier.

Contenu :

- ⇒ Pourquoi constituer une SCI ?
Gestion de patrimoine – Avantages - Inconvénients
- ⇒ Comment rédiger les statuts d'une SCI ?
Contenu – Clauses – Capital social
- ⇒ Quelles sont les formalités à respecter ?
Immatriculation – Publicité – Déclarations fiscales
- ⇒ Comment fonctionne une SCI ?
Gérance – Assemblée Générale – Régime fiscal
- ⇒ Quels sont les droits des associés ?
Information – contrôle – participation – retrait (forcée ou volontaire)
- ⇒ Comment modifier une SCI ?
Cession de part – Modification du capital

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Syndic de copropriété

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

- ⇒ Agents immobiliers / Promoteurs immobiliers.
- ⇒ Administrateurs de biens.
- ⇒ Particuliers / Copropriétaires.

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les règles de constitution d'un syndic.
- ⇒ Optimiser la gestion immobilière.
- ⇒ Prévenir les litiges entre copropriétaires.

Contenu :

- ⇒ **Quels sont les modes de désignation du syndic ?**
Règlement copropriété – Assemblée Générale – Juge
- ⇒ **Qu'est-ce que le contrat de syndic ?**
Contenu – Effets.
- ⇒ **Quelles sont les missions du syndic ?**
 - Exécution des décisions du syndicat – Administration de l'immeuble
 - Contrôle du respect du règlement – Recouvrement des charges
 - Obligations comptables – Représentation du syndicat
- ⇒ **Comment contrôler la gestion effectuée par le syndic ?**
Le Conseil syndical – L'Assemblée générale
- ⇒ **Quelles sont les responsabilités pesant sur le syndic ?**
Responsabilité civile – Responsabilité pénale

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

L'Agent immobilier

(Droits et obligations)

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

⇒ Agents immobiliers / Franchisés.
⇒ Créateur d'entreprise.

Objectifs :

⇒ Maîtriser les enjeux de la profession.
⇒ Identifier les risques de la profession.
⇒ Professionnaliser le secteur de l'entreprise immobilière.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les conditions pour devenir agent immobilier ?
 - Réglementations – Diplôme – Assurance – Garanties financières
 - Incapacités professionnelles – Délivrance de la carte professionnelle
- ⇒ Quelles sont les caractéristiques du mandat immobilier ?
 - Mandat de transaction – Mandat de gestion – Effets
 - Mandat simple – Mandat exclusif – Effets
- ⇒ Quelles sont les droits et obligations pesant sur l'agent immobilier ?
 - Obligation d'information – Devoir de conseil – Rémunération
- ⇒ Quels sont les modalités du contrat de vente ?
 - Promesse unilatérale de vente – Promesse synallagmatique de vente
 - Vente sous conditions (suspensive ou résolutoire)
- ⇒ Quelles sont les responsabilités de l'agent immobilier ?
 - Responsabilité civile – responsabilité pénale – Abus de confiance

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;
⇒ Mise en situation ;
⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Expulsion du locataire

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

- ⇒ Agents immobiliers.
- ⇒ Syndics.
- ⇒ Propriétaires / Investisseurs..

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la procédure d'expulsion.
- ⇒ Protéger les droits du propriétaire.
- ⇒ Prévenir les litiges avec les occupants.

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les conditions préalables à l'expulsion ?
Demande d'expulsion – Décision de Justice – Commandement de quitter les lieux
- ⇒ Quand procéder à l'expulsion ?
Délai légal – Trêve hivernale – Délai de grâce.
- ⇒ Comment procéder à l'expulsion de la personne ?
Conduite des opérations (huissier) – Résistance de l'occupant (Force publique)
- ⇒ Comment procéder à l'enlèvement des biens ?
Bien saisis – PV d'expulsion – Vente aux enchères – Déclaration d'abandon
- ⇒ Quel type de contentieux en matière d'expulsion ?
Juge de l'exécution – Responsabilité ultime de l'Etat

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Le Bail d'Habitation

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

⇒ Agents immobiliers.

⇒ Syndics.

⇒ Propriétaires / Investisseurs..

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation du contrat de bail.

⇒ Identifier les droits et obligations du bailleur et du locataire.

⇒ Prévenir les litiges avec les occupants.

Contenu :

⇒ **Quel sont les textes en vigueur?**

Contexte juridique – Loi de 1989 – Loi de 1948

⇒ **Comment s'articule le contrat de bail ?**

Contenu – Forme

⇒ **Quelles sont les droits et obligations du bailleurs ?**

Délivrance – Garanties – Entretien – Caution - Travaux ...Responsabilité

⇒ **Quelles sont les droits et obligations du preneur ?**

Loyer – Usage paisible – Dégradations – Entretien – Assurance...Responsabilité

⇒ **Comment prend fin le contrat de bail ?**

Résiliation – Terme - Effets

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit immobilier.

Public concerné :

- ⇒ Agents immobiliers / Syndics
- ⇒ Administrateurs de bien
- ⇒ Investisseurs.

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la fiscalité immobilier.
- ⇒ Sécuriser l'investissement immobilier.
- ⇒ Identifier les risques de l'investissement immobilier.

Contenu :

- ⇒ **Quelles sont les réglementations de la fiscalité immobilière en France ?**
Législations en vigueur – Les principes de la fiscalité
- ⇒ **Quel est le régime des plus-values immobilières ?**
Régime fiscal des plus-values – Exonérations fiscales
- ⇒ **Quelle fiscalité pour l'investissement en faveur de l'habitation principale ?**
Régime fiscal – Exonérations fiscales
- ⇒ **Quelle fiscalité pour l'investissement locatif ?**
Régime fiscal – Exonérations fiscales – Régime des non-résidents
- ⇒ **Comment aborder le contentieux fiscal ?**
Contentieux de l'assiette – Contentieux du recouvrement

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Responsabilités et personnel médical

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres.

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique médicale ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Maîtriser le contexte juridique de la profession.

Contenu :

- > **Quels sont les textes en vigueur ?**
Lois – Décrets – Déontologie
- > **Quelle est la définition juridique de la faute médicale ?**
La faute éthique – La faute technique
- > **Quels sont les responsables ?**
Médecin – Établissement de santé – Cumul
- > **Quelles sont les sanctions encourues ?**
Responsabilité disciplinaire – Pénale – Civile
- > **Comment se dégager de sa responsabilité ?**
Aléa thérapeutique – Force majeure
- > **Comment prévenir les litiges ?**
Assurances – Règlement amiable

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Responsabilités et personnel paramédical

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Pharmaciens – sages-femmes – dentiste – infirmières – Kinés.
=> Directeur d'établissement – Cadres – Directeurs administratifs

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique professionnelle ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Maîtriser le contexte juridique de la profession.

Contenu :

- > **Quels sont les textes en vigueur ?**
Lois – Décrets – Déontologie
- > **Quelle est la définition juridique de la faute ?**
La faute éthique – La faute technique –
Défaut de conception – Produits défectueux
- > **Quels sont les responsables ?**
Praticiens – Établissement de santé – Fournisseur – Cumul
- > **Quelles sont les sanctions encourues ?**
Responsabilité disciplinaire – Pénale – Civile
- > **Comment se dégager de sa responsabilité ?**
Aléa thérapeutique – Force majeure
- > **Comment prévenir les litiges ?**
Assurances – Règlement amiable

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Responsabilité disciplinaire

(Ordre des médecins)

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres.

Objectifs :

=> Identifier les étapes de la procédure disciplinaire ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Maîtriser le contexte juridique de la profession.

Contenu :

- > Quelles sont les règles de saisine de l'ordre ?
Personnes habilités – Délais
- > Comment s'organise l'instruction ?
Les principes de l'instruction – Clôture de l'instruction
- > Comment se déroule l'audience ?
Convocation – Tenue de l'audience
- > Quelles sont les garanties inhérentes à la décision ?
Collégialité – Indépendance – Motivation – Notification
- > Quelles sont les voies de recours ?
Appel – Cassation – Révision – Amnistie

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Assurance et activités de santé

Domaine :

=>Droit de la Santé.

Public concerné :

=>Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=>Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres.

Objectifs :

=>Maîtriser les principes de l'assurance en matière de santé ;
=>Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=>Prévenir les litiges.

Contenu :

- > Quels sont les textes en vigueur en matière d'assurance ?
Code – Lois 4 mars 2004 – Obligation légale de s'assurer
- > Qui est assujetti à l'obligation d'assurance ?
Professionnels de santé –Établissements de santé
- > Quels sont les risques garantis ?
Responsabilité civile exploitation – Responsabilité professionnelle
- > Quelles sont les conditions de la garantie ?
Déclaration du risque – Exercice licite
- > Quel est le contenu des garanties ?
Responsabilité personnelle – du fait des salariés – du fait du matériel
Du fait du remplaçant – Recours contre les préposés -
- > Quelle est l'étendue des garantie ?
Contrat « Tout risque »– Exclusions de garanties

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Statut des établissements de santé privés

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres

Objectifs :

=> Identifier le contexte juridique des établissements de santé ;
=> Rationaliser la gestion d'un établissement de santé ;
=> Sensibiliser aux régimes publics et privés.

Contenu :

- > Comment définir un établissement de santé ?
Approche fonctionnelle – Unification partielle privé/public
- > Existe-t-il des distinctions au sein des établissements privés de santé ?
Fondation – Association – Sociétés civiles/commerciales
- > Comment s'organise la structuration administrative ?
Organes de gestion – Organes de concertation
- > Quel type d'organisation sur le plan médical et pharmaceutique ?
Unités/services spécialisés – Pharmacie à usage interne
- > Quels sont les divers statuts du personnel ?
Personnel médical – Personnel non-médical – Exercice libéral

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Fonction publique Hospitalière

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique professionnelle ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Maîtriser le contexte juridique de la profession.

Contenu :

- > Comment s'organise le recrutement ?
Conditions – Modalités – Stage – Contrats spécifiques
- > Quel est le statut du personnel médical ?
Enseignants/hospitaliers – Praticiens/Attachés/Assistants
- > Quels sont les droits sociaux des fonctionnaires hospitaliers ?
Temps de travail – Rémunération – Carrière
- > Quels sont les droits des fonctionnaires hospitaliers ?
Liberté d'opinion – Droit de grève – de participation – à la Formation
- > Quelles sont les obligations des fonctionnaires hospitaliers ?
Obligation de servir – Obéissance – Neutralité
- > Quelles sont les responsabilités ?
Personnelle (civile/pénale) – Disciplinaire

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Information du patient / Secret médical

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres

Objectifs :

=> Délimiter les obligations en matière d'information ;
=> Maîtriser le contexte juridique de la profession ;
=> Prévenir les litiges.

Contenu :

- > Quelles sont les sources de l'obligation d'information du patient ?
Code déontologie – Loi – Jurisprudence
- > Comment et à quel moment informer le patient ?
Contenu – Information préalable à l'acte médical – Information postérieure
- > Quelles sont les règles du secret médical ?
Inopposabilité au patient – Opposabilité au tiers – Exceptions
- > Comment rapporter la preuve de l'information dispensée ?
La preuve pèse sur le médecin – Matérialisation de la preuve
- > Quelles sont les règles d'accès au dossier médical ?
Informations communicables – Titulaire du droit d'accès – Modalité d'accès
- > Quelles sont les sanctions du défaut d'information ?
Responsabilités du médecin – Natures des dommages indemnisables

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

L'obligation de soins

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique professionnelle ;
=> Prévenir les litiges ;
=> Délimiter l'obligation de soins pesant sur le médecin.

Contenu :

- > Quels sont les textes en vigueur ?
Lois – Décrets – Déontologie
- > Quelles sont les différentes catégories de soins ?
Traitements – Soins palliatifs
- > Quel est le contenu de l'obligation de soin ?
Données acquises par la science – Respect consentement du malade
- > Quelles sont les règles relatives à la prescription (l'ordonnance) ?
Liberté/Limites – Rédaction/Posologie – Médicaments soumis à restrictions
- > Quel est le régime juridique des injonctions forcées ?
Décision administrative – Décision de justice – Fondements
- > Quelles sont les sanctions de l'inexécution de l'obligations de soins ?
Responsabilités – Contentieux de la preuve de l'inexécution

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Accompagnement vers la fin de vie (Droit à l'euthanasie ?)

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjointes des cadres

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique professionnelle ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Prévenir les litiges..

Contenu :

- > **Quels sont les textes en vigueur ?**
Code Pénal – Loi 2005 (dite Humbert) – Déontologie
- > **Quelle est la réglementation pénale en matière d'euthanasie active ?**
Élément matériel de l'infraction – Élément moral – Sanction
- > **Quel est le régime juridique de l'euthanasie passive ?**
Abstention – Refus acharnement thérapeutique – Suicide euthanasique
- > **Comment prendre en compte la décision du malade ?**
Refus de soin – Refus anticipé (directives)
- > **Quelle est l'approche juridique des soins palliatifs ?**
Dignité humaine – Nature des soins palliatifs – Limites

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Le prélèvement d'organes

Domaine :

=> Droit de la Santé.

Public concerné :

=> Médecins ; Directeurs d'établissement ; Directeurs adjoints ;
=> Directeurs juridiques ; Directeurs administratifs ; Adjoints des cadres

Objectifs :

=> Identifier les risques juridiques liés à la pratique professionnelle ;
=> Sécuriser l'exercice de l'activité ;
=> Prévenir les litiges.

Contenu :

- > **Quels sont les textes en vigueur ?**
Code civil – Code santé publique – Déontologie
- > **Quels sont les principes régissant le prélèvement d'organes ?**
Consentement – Gratuité - Anonymat
Refus de publicité – Proportionnalité
- > **Quel est le rôle des institutions spécialisées ?**
Comité d'experts – Agence de la biomédecine
- > **Quelles sont les différents modes de prélèvements d'organes ?**
Prélèvement sur le vivant – Prélèvement sur le défunt
- > **Quelles sont les règles spécifiques aux prélèvements de tissus ?**
Finalités – Autorisation du donneur – Information du donneur

Intervenants :

=> Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

=> Cours théoriques et interactifs ;
=> Mise en situation ;
=> Supports pédagogiques.

Durée :

=> 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

=> Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Responsabilités et Presse

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les limites de la pratique journalistique
- ⇒ Maîtriser le contexte juridique de la profession
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité

Contenu :

- ⇒ Quels sont les textes qui réglementent la profession ?
Lois – Décrets
- ⇒ Quelle est la définition juridique de la faute journalistique ?
Infractions pénales – fautes civiles.
- ⇒ Quels sont les responsables ?
Responsabilité de l'auteur – Responsabilité en cascade - Complicité
- ⇒ Quels sont les droits des journalistes ?
Secret des sources – Liberté d'expression.
- ⇒ Quelles sont les sanctions judiciaires encourues ?
Responsabilité – Pénale – Civile.
- ⇒ Comment se dégager de sa responsabilité ?
Immunités – prescription des recours.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

La couverture médiatique du procès

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les différentes étapes du procès pénal ;
- ⇒ Maîtriser le compte rendu d'audience ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ Quels sont les principes généraux de la procédure pénale française ?
Procédure accusatoire – Organisation judiciaire.
- ⇒ Comment se déroule l'enquête policière ?
La preuve - les modalités de l'enquête - la garde à vue.
- ⇒ Qui décide de poursuivre ?
Le rôle du ministère public - la constitution de partie civile.
- ⇒ En quoi consiste l'instruction ?
Les actes non privatifs de liberté (audition, mise en examen...)
Les actes privatifs de liberté (détention provisoire, mandat...)
Le secret de l'instruction
- ⇒ Quelles sont les modalités de la phase de jugement ?
L'audience, le délibéré, les voies de recours.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Statut de l'entreprise de presse

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier le régime juridique de l'édition ;
- ⇒ Maîtriser les règles de la publication ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ Quels est le champs d'application de la loi de 1986 ?
Contexte – Contenu – Régime juridique
- ⇒ Quelles sont les obligations en matière d'édition ?
Transparence – Pluralisme – Participations étrangères
- ⇒ Quelles sont les formalités administratives préalables à la publication ?
Déclarations – Autorisations
- ⇒ Quelles sont les formalités en matière de dépôt ?
Dépôts judiciaires – Dépôts légaux – Dépôts administratifs
- ⇒ Quelles sont les sanctions éventuelles ?
Pénales – Administratives

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Le statut professionnel de journaliste

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les contextes juridiques de la profession
- ⇒ Maîtriser le contrat de travail du journaliste
- ⇒ Prévenir les litiges

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les critères de qualification de journalistes ?
Nature de l'activité – Mode d'exercice de la profession.
- ⇒ Existence de cas particuliers ?
Correspondants – Direction – Activités publicitaires accessoires.
- ⇒ Quelle est la portée de la carte d'identité professionnelle ?
Délivrance – Commission – Sanctions – Recours.
- ⇒ Quel est le contenu du contrat de travail de journaliste ?
Convention collective .
- ⇒ Quels sont les effets de la rupture du contrat de travail ?
Régime général – Régime particulier (clause de conscience, de cession...).
- ⇒ Comment se règlent les litiges ?
Recours au juge – Recours à la Commission arbitrale des journalistes.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Collecte et accès à l'information

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les principes de l'information dans la presse
- ⇒ Maîtriser le contexte du droit à/de l'information
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité

Contenu :

- ⇒ Comment s'organise la collecte d'information ?
Agences de presse privées – AFP.
- ⇒ Quels sont les obligations des agences de presse en matière de collecte ?
Transparence – Indépendance – Facturation – Sanctions et responsabilités.
- ⇒ Comment s'organise l'accès à l'information générale ?
Informations administratives – Archives.
- ⇒ Comment s'organise l'accès aux informations personnelles ?
Vie privée – Droit à l'image

Comment s'organise l'accès aux informations personnelles ?

Information protégées – Informations réservées.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les principes de la publicité en France ;
- ⇒ Maîtriser les règles relatives aux diffuseurs de publicité ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ **Quels sont les acteurs de la publicités en France ?**
Agence de publicité – Annonceurs – Supports - Centrales d'achat – Régies.
- ⇒ **Quels sont les organismes de contrôle ?**
Bureau de vérification de la publicité – Centrale d'étude des supports publicitaires.
- ⇒ **Quel est le régime de la publicité légale dans la presse ?**
Annonces judiciaires – Annonces légales.
- ⇒ **Quels est le régime juridique de la publicité commerciale ?**
Messages publicitaires – Espaces publicitaires
- ⇒ **Quelles sont les règles du contrat d'achat d'espaces publicitaires ?**
Modalités – Contenu – Obligations de l'annonceurs – Obligations du support.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Responsabilités et Sport

Domaine :

⇒ Droit du sport.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et bénévoles de structures sportives
- ⇒ Administratifs salariés de clubs;
- ⇒ Sportifs

Objectifs :

- ⇒ Identifier les risques juridiques liés à la pratique sportive ;
- ⇒ Sécuriser les fonctions au sein des structures sportives.
- ⇒ Organiser une manifestation sportive.
- ⇒ Maîtriser le contexte juridique propre au mouvement sportif.

Contenu :

- ⇒ **Quels sont les textes applicables au sport ?**
Lois – Décrets
- ⇒ **Quelles sont les fautes en matière sportive ?**
Violation d'une règle du jeu – Faute de gestion
Faute détachable des fonctions – Faute de service
- ⇒ **Quelles sont les responsables et les victimes potentielles ?**
Sportifs – Dirigeants – Spectateurs - Tiers
- ⇒ **Quelles sont les sanctions judiciaires encourues ?**
Responsabilité – Pénale – Civile
- ⇒ **Comment se dégager de sa responsabilité ?**
Assurance- CNOSF

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

L'association sportive (loi 1901)

Domaine :

⇒ Droit du sport.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants de structures sportives
- ⇒ Administratifs salariés de clubs;
- ⇒ Bénévoles

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser les règles juridiques inhérentes au milieu associatif.
- ⇒ Garantir la pérennité de la personne morale sportive
- ⇒ Identifier les dangers du système associatif
- ⇒ Assurer une gestion prudente de l'association

Contenu :

- ⇒ **Quel est le contenu de la loi 1901 sur les associations ?**
Loi – Décret d'application
- ⇒ **Quels sont les documents fondamentaux de l'association ?**
Statuts – Règlement intérieur
- ⇒ **Quels sont les organes de l'association ?**
Assemblée Générale- Comité Directeur - Bureau - Commissions
- ⇒ **Quel est le formalisme à respecter au sein de l'association ?**
Procès verbaux – Registre du personnel - Agrément
- ⇒ **Quelles sont les obligations des dirigeants et de l'association ?**
Exécuter sa mission – Rendre compte – Gestion prudente
- ⇒ **Quels sont les éventuelles responsabilités ?**
Responsabilités civile et/ou pénale

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

La CCNS

(Convention Collective Nationale du Sport)

Domaine :

⇒ Droit du sport.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants de structures sportives
- ⇒ Administratifs salariés de clubs;
- ⇒ Bénévoles

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser le contenu de la CCNS.
- ⇒ Situer les apports de la CCNS.
- ⇒ Identifier les nouvelles obligations légales de l'employeur sportif.
- ⇒ Professionnaliser le secteur associatif sportif.

Contenu :

- ⇒ Notions de bases en droit du travail.
- ⇒ Le contexte relatif à l'adoption de la CCNS (historique, partenaires)
- ⇒ Les droits et obligation de l'employeur et du salariés.
- ⇒ Comparatif Code du travail / CCNS (les apports de la Convention).
- ⇒ Le contrat travail (conclusion, suspension et rupture).
- ⇒ La classification du salarié / le salaire / la prévoyance.
- ⇒ Le temps de travail / les congés.
- ⇒ Le particularisme du Sport Professionnel.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Droit à l'image du sportif

Domaine :

⇒ Droit du sport.

Public concerné :

⇒ Dirigeants et administratifs de structures sportives
⇒ Sportif

Objectifs :

⇒ Sécuriser l'exploitation de l'image du sportif.
⇒ Maîtriser la fiscalité du droit à l'image des sportifs.
⇒ Prévenir les conflits avec le sportif et l'administration fiscale.

Contenu :

⇒ Quelles sont les réglementations traitant du droit à l'image ?
Code civil – Code du Sport
⇒ Comment exploiter l'image d'un sportif ?
Exploitation individuelle ou collective
⇒ Qui peut exploiter l'image du sportif ?
Le club – Les partenaires du club
⇒ Quelle est la nature de la rémunération (salaire ou redevance) ?
La classification du salarié / le salaire / la prévoyance.
⇒ Quelle est le régime fiscal applicable ?
Le sportif – Le club
⇒ Quel est le formalisme à adopter ?
le contrat d'exploitation – Contenu

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;
⇒ Mise en situation ;
⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Prépa Examen Agent Sportif

Domaine :

⇒ Droit du sport.

Public concerné :

- ⇒ Sportifs
- ⇒ Dirigeants- Entraîneurs
- ⇒ Étudiants STAPS
- ⇒ Tout public

Objectifs :

- ⇒ Obtenir l'examen d'agent sportif.
- ⇒ Acquérir les connaissances du programme d'examen.
- ⇒ Mise en situation d'examen.

Contenu :

- ⇒ **Épreuves générale (tronc commun):**
 - Droit des contrats
 - Droit social
 - Droit des assurances
 - Droit fiscal
 - Droit des associations
 - Droit de la personnalité
- ⇒ **Épreuves spécifiques (par fédération)**
 - Lois sur le sport
 - Règlements de la fédérations et de la Ligue concernées
 - Règlements de la fédération internationale concernée

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 120 heures

Formations sur mesure...

Domaine :

⇒ Droit.

Public concerné :

⇒ Personnes publiques

⇒ Personnes privée

⇒ Tout public

Objectifs :

⇒ Répondre aux besoins d'un secteur d'activité.

⇒ Améliorer un savoir-faire.

⇒ Sensibiliser aux risques de la profession.

Contenu : .

Notre équipe d'experts, composée d'avocats, de juristes et d'enseignants universitaires, vous propose d'intervenir dans les domaines juridiques inhérents à votre activité.

Notre démarche poursuit l'objectif de répondre au mieux à vos besoins afin d'actualiser, d'optimiser et de sécuriser vos compétences professionnelles ou celles de vos salariés.

Nous restons à votre écoute, afin de diagnostiquer vos besoins et monter ensemble votre programme de formation.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ Selon la demande.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Prépa Universitaire



NOS SESSIONS

Notre préparation aux examens universitaires et au CRFPA (concours avocat) insiste sur les 4 éléments vecteurs de réussite en Droit :

- l'acquisition de connaissances
- la maîtrise méthodologique
- l'actualisation juridique
- la mise en situation d'examen

• Nos sessions :

- **Pré-rentrée** : notre préparation s'adresse aux futurs étudiants inscrits en première année de Licence en droit, et qui souhaitent acquérir les premiers rudiments méthodologiques dans les matières juridiques fondamentales.
- **Annuelles** : il s'agit de vous préparer régulièrement et efficacement tout au long de l'année universitaire, aux épreuves des différents examens de la Licence en droit.
- **Semestrielles** : il s'agit de vous préparer régulièrement et sûrement tout au long de chacun des semestres universitaires que vous avez choisi, aux épreuves des examens de la Licence en droit.
- **Intensives** : il s'agit de vous préparer intensivement et efficacement durant vos révisions (vacances de Noël, de Pâques et d'été aux épreuves de vos examens).

• Prix :

- sur demande

Domaine :

⇒ Prépa examens licence en droit.

Public concerné :

⇒ Agents de la fonction publique.
⇒ Tout public

Objectifs :

⇒ Réussir son concours.
⇒ Acquérir les connaissances du programme d'examen.
⇒ Mise en situation d'examen.

Contenu :

⇒ Note de synthèse
- Méthodologie
- Exercices

⇒ Matières juridiques:
- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit pénal / Procédure pénale
- Procédure administrative
- Droit budgétaire (Finances publiques)
- Droit fonction publique
- Droit communautaire...

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;
⇒ Mise en situation ;
⇒ Supports pédagogiques..

Domaine :

⇒ Soutien universitaire

Public concerné :

⇒ Étudiants

Objectifs :

- ⇒ Réussir ses examens.
- ⇒ Acquérir les connaissances du programme des examens.
- ⇒ Mise en situation d'examen.

Contenu :**⇒ Licence (1^{ère} année)**

Introduction au droit - Civil des personnes - Constitutionnel
Histoire des Institution - Civil de la famille - Relations internationales

Licence (2^{ème} année)

Civil des Obligations - Pénal – Budgétaire
Administratif - Civil des biens - Fiances publiques

⇒ Licence (3^{ème} année)

Travail - DAB – Commercial - Libertés fondamentales
Communautaire - Sociétés - Commercial - Successions

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques..

Domaine :

⇒ Prépa concours CRFPA (avocat)

Public concerné :

⇒ Étudiants

⇒ Tout public (pré-requis : Master droit)

Objectifs :

⇒ Réussir son examen.

⇒ Acquérir les connaissances du programme d'examen.

⇒ Mise en situation d'examen.

Contenu :

⇒ Note de synthèse

- Méthodologie

- Exercices

⇒ Matières juridiques :

- Droit constitutionnel

- Droit administratif

- Droit pénal / Procédure pénale

- Procédure administrative

- Droit budgétaire (Finances publiques)

- Droit fonction publique

- Droit communautaire...

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques..

Adresse : 8 rue Chaptal – Bâtiment 1 B
34 000 MONTPELLIER

Téléphone: 06 22 09 78 49

Fax:: 04.67.10.77.78

Mail : contact@alveaformation-ifac.com

Site web: www.alveaformation-ifac.com